

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
D'AMENAGEMENT, DE GESTION ET DE
VALORISATION DU BASSIN DE LA BRESLE**

N°2021-79

<p>OBJET :</p>	<p>L'an deux mil vingt et un, Le 10 mars à 9h30, les membres du Comité syndical légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL.</p>
<p>- Convention d'animation avec le Festival de l'Oiseau – Année 2021.</p>	<p><u>Membres titulaires présents</u> : M. Gérard CHAIDRON (pouvoir de M. ROUSSEL), Mme. Virginie LUCOT-AVRIL, M. Firmin BOUCRY, M. Thierry HEBERT, M. David BLONDIN, M. Gérard LECUIR, M. Olivier GENTY.</p> <p><u>Suppléants présents et remplaçants des titulaires pour les votes</u> : M. Michel CORDIER (remplace en qualité de titulaire, Mme Colette MICHAUX), M. Eric ARNOUX (remplace en qualité de titulaire, M QUENOT), M. Yves BEAURAIN (remplace en qualité de titulaire, M. William BOUS), M. Alain DEGRY (remplace en qualité de titulaire, M. Franck CORDIER).</p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION : 01/03/2021</p>	<p><u>Membres titulaires/suppléants absents/excusés</u> : M. Jean-Claude QUENOT (suppléé par M. Eric ARNOUX), M. Jacky BAUDON, M. François SELLIER, Mme Colette MICHAUX (suppléée par M. Michel CORDIER), M. Jean-Manuel BUQUET, M. Jacky LAMURE, M. Arnaud DE CHEZELLES, M. Emmanuel ROBIN, M. Franck CORDIER (suppléé par M. Alain DEGRY), M. William BOUS (suppléé par M. Yves BEAURAIN), M. Hubert TRANCART, M. Christian ROUSSEL (pouvoir à M. CHAIDRON).</p>
<p>NOMBRE DE TITULAIRES : 14</p>	<p><u>Membres suppléants présents</u> : M. Dany DELABOUGLISE, M. Christophe BLAMPOIX, M. François THIVERNY, M. Louis QUEVAUVILLERS, M. Olivier HERNEQUÉ.</p>
<p>En exercice 14</p>	<p><u>Convention d'animation avec le Festival de l'Oiseau – Année 2021.</u></p>
<p>Présents 11</p>	<p>Le comité syndical, Le quorum constaté,</p>
<p>Votants 12</p>	<p>Vu le Code général des Collectivités Territoriales, Vu les statuts du syndicat mixte d'aménagement de gestion et de la valorisation du bassin de la Bresle, Ayant entendu l'exposé de Madame Virginie Lucot-Avril, Présidente,</p>
	<p>Comme chaque année, les services du SMAB dispensent des animations à caractère culturel et/ou touristique sur le bassin versant, à l'occasion des sorties « nature » organisées pour le compte du Festival de l'Oiseau, durant son festival annuel.</p>
	<p><i>Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, les membres du comité syndical :</i> <i>- autorisent Mme la Présidente à signer la convention avec le Festival de l'Oiseau, pour l'année 2021, annexée à la présente.</i></p>

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat
Acte exécutoire le :

La Présidente du Syndicat mixte,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**
3, rue Soeur Badiou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com
Délibération SMAB n°2021-79

**Pour extrait conforme,
la Présidente du Syndicat,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL**

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**
3, rue Soeur Badiou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com